



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL au 30 juin 2012

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende BP 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance inscrite au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 896

Sommaire

Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou	3
Rapport d'activité	4
1. Contexte économique	4
2. Les faits marquants	4
3. L'activité commerciale	5
a. Collecte	5
b. Crédits	5
4. Les résultats financiers sociaux et consolidés	7
a. Résultats (comptes sociaux)	7
b. Bilan (comptes sociaux)	8
c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés	9
5. Le dispositif de ratio prudentiel	11
6. Le dispositif de contrôle interne	11
a. Le contrôle permanent	11
b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité	12
c. Le contrôle périodique	12
7. Les facteurs de risque	13
a. Le risque de crédit et de contrepartie	13
b. Le risque de contrepartie sur titres et dérivés	17
c. Le risque de marché	18
d. Le risque de taux	21
e. Le risque de liquidité et de financement	21
f. Les risques opérationnels	25
8. Les certificats coopératifs d'investissement	26
a. L'évolution du nombre de titre	26
b. La valeur boursière	26
c. Le rendement du titre	26
d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou	26
9. Les perspectives	27
Comptes consolidés intermédiaires résumés	28
1. Compte de résultat	28
2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net	29
3. Bilan actif	30
4. Bilan passif	31
5. Tableau de variation des capitaux propres	32
6. Tableau des flux de trésorerie	33
7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés	34
8. Périmètre de consolidation – parties liées	35
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er janvier au 30 juin 2012	36

Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article cadre des dispositions de l'article 222-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Philippe Chatain, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

Je, soussigné Philippe CHATAIN, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, atteste, qu'à ma connaissance, les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Poitiers, le 27/07/2012

Philippe CHATAIN,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Chatain', written over a horizontal line.

Directeur Général.

Rapport d'activité

1. Contexte économique

La conjoncture économique au niveau national est marquée par une croissance qui ralentit fortement (+ 0,3% attendu sur 2012) et un attentisme des entreprises qui limitent leurs investissements, faisant face à une détérioration de leurs marges.

La consommation des ménages est stable et le taux d'épargne reste à des niveaux élevés (15,7%) ce qui traduit une certaine inquiétude dans un contexte marqué par une augmentation continue du chômage (9,6%)

Le marché de la Caisse Régionale est pour sa part caractérisé par une croissance démographique bien orientée et un taux de chômage inférieur d'1 point à la moyenne nationale.

Le contexte de taux reste caractérisé par un fort écart entre les taux courts et les taux longs. L'EONIA s'est établi en moyenne à 0,33 % sur le mois de juin 2012 alors que le TEC 10 a affiché une performance moyenne de 2,57% sur la même période. La tendance est à un aplatissement de la courbe des taux compte tenu de la baisse continue et très marquée des taux long durant ce premier semestre 2012 (le TEC 10 était encore à 3,18 % sur le mois de janvier).

2. Les faits marquants

CAP'TP, le nouveau plan d'entreprise du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, a été partagé par plus de 1.500 collaborateurs et 870 administrateurs lors de la convention du mois de mars. Il entre désormais dans sa phase de déclinaisons opérationnelles et de mise en application.

Dans le même temps, la phase de préparation de la Caisse régionale à la migration vers le nouveau système d'informations « NICE » entre dans une phase active après la bascule au cours de ces derniers mois des trois Caisses pilotes au niveau national. Cette nouvelle plateforme permettra d'augmenter la qualité des services rendus aux clients.

Au cours du semestre l'activité commerciale a été soutenue et elle reste entièrement orientée au service du territoire et de ses habitants.

La diversité des offres proposées par la Caisse Régionale se traduit par exemple par la progression des contrats d'assurance de biens (+ 6,5%) et de personnes (prévoyance, garantie des accidents de la vie).

Cette intensification des relations avec les clients permet une progression constante de ceux qui bénéficient du programme de fidélité basé sur le nombre de produits et services utilisés ainsi que sur la durée de la relation. Ils sont désormais plus de 118.000 à bénéficier des avantages de ce programme.

A fin juin, Square Habitat, l'agence immobilière de la Caisse régionale maintient un chiffre d'affaires de 4,1 M€ (+ 0,4 %), malgré un contexte plus tendu, grâce à la densité de son réseau et à l'équilibre entre ses diverses activités de transaction et administration de biens.

Enfin, les résultats du semestre sont marqués par l'absence de dividende perçu de la SAS Rue La Boétie compte tenu de la décision de Crédit Agricole SA de ne pas verser de dividende à ses actionnaires au titre de l'année 2011.

3. L'activité commerciale

a. Collecte

A fin juin 2012, l'encours de la collecte a progressé de + 2,9 % sur un an pour atteindre 11,4 milliards d'euros.

Au 30 avril 2012, la part de marché bancaire s'établit à 33,2 % confortant ainsi notre place de leader.

En structure, la situation de la collecte de la Caisse Régionale est la suivante :

- L'encours de collecte bilan, à 6,9 milliards d'euros, progresse de + 8,1% :
 - Le compartiment des Ressources Monétaires, composé des dépôts à vue et des ressources monétaires rémunérées (DAT, CDN), s'établit à 2,6 milliards d'euros. Il progresse de + 17,4 % grâce aux dépôts à terme dont l'encours est en croissance de + 48,0 % sur un an grâce au succès du renouvellement de notre gamme
 - Les livrets continuent de bénéficier de la forte dynamique du Livret A (+ 24,4 %). L'encours de l'ensemble des livrets atteint 2,1 milliards d'euros en progression de + 6,5 %.
 - Le compartiment épargne-logement se stabilise sur un an avec un encours de 1,6 milliard d'euros.
 - Les autres produits bancaires (PEP, comptes à terme et emprunts CASA, ...) progressent de 2,4 % pour un encours de 0,6 milliard d'euros.
- La collecte hors bilan, à 4,5 milliards d'euros est en baisse de - 4,2 % :
 - L'ensemble des produits d'assurance-vie, avec un encours de 3,7 milliards d'euros, est en léger retrait par rapport à fin juin 2011 (- 1,4 %).
 - La faiblesse des taux monétaires continue de peser sur l'attractivité des OPCVM monétaires. Le total des OPCVM & SCPI détenus par nos clients, soit un encours de 0,5 milliard d'euros, baisse de - 9,1 %.
 - En l'absence de nouvelles émissions, les emprunts tiers et TSR Casa sont en baisse de -10,5 % avec un encours de 0,3 milliard d'euros.

b. Crédits

L'encours de crédits, à 8,4 milliards d'euros à fin juin 2012, progresse sur un an de 400 millions d'euros, soit + 5,0 %.

Au 30 avril 2012, la Caisse Régionale détient 37,3 % du marché bancaire des crédits, soit un gain annuel de 0,5 point de part de marché.

Bien qu'en retrait par rapport au premier semestre 2011, les nouveaux crédits du premier semestre 2012 s'élèvent à 853 m€ soit le second meilleur niveau jamais atteint à fin juin. Cela témoigne de notre engagement continu dans le financement de l'économie locale.

Cet engagement est particulièrement marqué sur l'habitat puisque nos réalisations ont atteint 416 millions d'euros et ce malgré un net ralentissement du marché.

Les réalisations des crédits à la consommation s'établissent à 83 millions d'euros, en progression de + 1,8 %.

Les encours des particuliers (4,0 milliards d'euros) progressent de + 6,5 %.

Nous continuons à soutenir l'investissement local tant par les réalisations de crédits à l'agriculture (98 millions d'euros), que par celles des crédits aux entreprises et aux professionnels (166 millions d'euros, crédit-bail inclus).

Tous types de crédits confondus, les encours de crédits aux agriculteurs (1,0 milliard d'euros) progressent de + 2,2 % et ceux aux professionnels et entreprises (2,6 milliards d'euros) de + 2,6 %.

Les réalisations de crédits aux collectivités s'élèvent à 90 millions d'euros au premier semestre 2012. Les encours (0,8 milliard d'euros) progressent de + 11,1 %.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	30/06/2011	<i>Évolution en %</i>
Encours de la collecte	11 456	11 133	+ 2,9 %
Encours des prêts	8 374	7 974	+ 5,0 %

4. Les résultats financiers sociaux et consolidés

a. Résultats (comptes sociaux)

Le compte de résultat, présenté ci-dessous, intègre les soldes intermédiaires de gestion, tels qu'ils sont définis par la profession bancaire, selon une norme diffusée par l'Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI). Elle est retenue afin de donner une vision plus analytique du compte de résultat. Certains postes sont présentés en compensant les produits et charges de même nature (charges générales d'exploitation et autres postes concourant au résultat net).

Libellé (en milliers d'euros)	30/06/2012	30/06/2011	Evo. en %
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	81 467	100 786	-19,17%
Produits nets de commissions	67 257	65 243	3,09%
Produits nets sur opérations financières	473	-207	
Autres produits nets d'exploitation	-537	-670	-19,85%
Produit net bancaire	148 660	165 152	-9,99%
Frais de personnel	49 152	47 225	4,08%
Autres frais administratifs	31 679	30 548	3,70%
Dotations aux amortissements	2 990	3 285	-8,98%
Résultat brut d'exploitation	64 839	84 094	-22,90%
Coût du risque	-10 577	-26 612	-60,25%
Résultat net sur Actifs immobilisés	180	-126	
Dotations/reprises FRBG	-5 722		
Résultat exceptionnel			
Charge fiscale	-18 819	-20 225	-6,95%
Résultat net	29 901	37 131	-19,47%

Le produit net bancaire s'établit à 148,7 M€ sur 6 mois.

Il est tiré par la croissance des encours, la bonne maîtrise du coût de refinancement et la récurrence des commissions issues de la vente de services. Il est en ligne avec les prévisions qui intégraient l'absence annoncée de dividende versé par Crédit Agricole SA. Cet élément ponctuel, rend l'ensemble des évolutions des soldes intermédiaires de gestion peu comparables à l'année passée.

Les charges de fonctionnement (83,8 M€) sont maîtrisées (+ 3,4 %)

Les frais de personnel supportent, sur le semestre, des provisions complémentaires sur les passifs sociaux compte tenu du taux d'actualisation moins favorable retenu par le Groupe pour converger vers les standards de la place.

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) est conforme aux prévisions à 64,8 M€.

Dans le prolongement du premier trimestre 2012, le coût du risque diminue de 16 M€ par rapport au 1er semestre 2011 pour se limiter à 10,6 M€.

La Caisse régionale a, par ailleurs, doté 5,7 M€ supplémentaires au Fonds pour Risques Bancaires Généraux qui couvre les risques futurs non encore avérés et permet de consolider le développement.

Le taux de créances douteuses s'améliore pour s'établir à 2,80 %.

Après paiement de l'impôt (18,8 M€), le résultat net social à fin juin s'établit à 29,9 M€ qui renforcent les fonds propres de la Caisse Régionale.

b. Bilan (comptes sociaux)

Structure de l'Actif (en pourcentage)

	30/06/2012	30/06/2011
Crédits clients	73,4	81,4
Trésorerie et Banques	17,0	7,4
Immobilisations et Titres	7,8	9,5
Comptes Encaissements et Régularisation	1,8	1,7
TOTAL	100,0	100,0

Le total du bilan progresse en un an de + 15,9 %. Il s'élève à 11,272 milliards d'euros au 30/06/2012.

Cette évolution s'explique notamment par la progression des encours crédits de 4,6 % depuis un an.

Le poste Trésorerie et banques correspond aux placements des excédents monétaires à vue et à terme, ainsi qu'aux encaisses en agence. Ce poste augmente très nettement de près de 1,2 M€ soit + 165 % depuis le 30/06/2011 en raison d'un renforcement des placements à court terme effectués auprès de CA Sa.

Le poste Immobilisations et titres (de participations et de placement) atteint 878 millions d'euros en baisse de -4,7 % depuis un an.

Les comptes d'encaissements et de régularisations sont en hausse de 19,6 % depuis le 30/06/2011 mais ne représentent qu'une faible part du bilan.

Structure du Passif (en pourcentage)

	30/06/2012	30/06/2011
Opérations internes au Crédit Agricole	56,3	56,5
Comptes créditeurs de la clientèle	23,6	23,4
Comptes de tiers et divers	8,5	7,3
Provisions, FRBG et dettes subordonnées	1,3	1,3
Capitaux propres	10,3	11,5
TOTAL	100,0	100,0

Les opérations internes au Crédit Agricole sont en hausse de 15,3 % à 6,340 milliards d'euros. Elles sont liées, d'une part, à l'évolution de la collecte clientèle centralisée à Crédit Agricole SA, et d'autre part, au refinancement des prêts effectués auprès de la clientèle.

Les comptes créditeurs auprès de la clientèle sont en hausse de + 16,9 % à 2,664 milliards d'euros (comptes à vues, dépôts à terme, bons de caisse et certificats de dépôts négociables).

Les provisions et dettes subordonnées sont en hausse de 17,5 % à 148 millions d'euros.

Les capitaux propres augmentent de 4,1 % et s'élèvent au 30 juin 2012 à 1 163 M€ représentant une part de 10,3 % du bilan.

c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés

Les principaux écarts entre le résultat net social et le résultat consolidé.

En application de l'instruction n° 91-06 de la Commission Bancaire, le Crédit Agricole a décidé d'établir, à compter du 30 juin 1997, des comptes consolidés. Ainsi, depuis cette date, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou produit et publie des comptes consolidés qui intègrent les comptes de ses 64 Caisses Locales.

Le résultat consolidé est obtenu en consolidant le résultat de la Caisse Régionale avec ceux des Caisses locales affiliées et après les retraitements spécifiques liés aux normes de consolidation.

L'essentiel des retraitements provient de :

- l'élimination des opérations réciproques,
- de la comptabilisation de la situation fiscale latente,
- du retraitement des crédits-baux
- et de la mise en œuvre des normes IAS.

Comparaison synthétique des comptes sociaux et consolidés (en milliers d'Euros)

RESULTAT	Individuels 30/06/2012	Consolidés		Ecart en % Consolid/ Individuels	Evolution Consolid. 2012/2011
		30/06/2012	30/06/2011		
Produit Net Bancaire	148 660	144 721	166 871	-2,6%	-13,3%
Résultat Brut d'Exploitation	64 839	62 854	85 560	-3,1%	-26,5%
Coût du risque	10 577	10 577	26 612	0,0%	-60,3%
Gains ou perte nets sur autres actifs	180	85	-84		
Charges Fiscales	18 819	18 121	18 332	-3,7%	-1,2%
Résultat Net	29 901	34 241	40 532	14,5%	-15,5%

BILAN	Individuels 30/06/2012	Consolidés		Ecart en % Consolid/ Individuels	Evolution Consolid. 2012/2011
		30/06/2012	30/06/2011		
TOTAL BILAN	10 271 920	11 299 471	9 685 241	10,0%	16,7%
CAPITAUX PROPRES	1 163 078	1 334 307	1 263 809	14,7%	5,5%

Du social au consolidé.

Les principaux retraitements portent sur:

Le résultat : + 4,3 M€

- Intégration du résultat des caisses locales : + 3,0 M€
- Intérêts parts Sociales Servies par la CR aux CL: - 1,9 M€
- Retraitement FRBG : + 5,7 M€
- Provisions titres de participations : - 6,0 M€
- Impôts différés : + 1,1 M€
- IAS 19 Ecart actuariel : + 2,6 M€

Le bilan :

Les principaux retraitements au niveau du bilan concernent d'une part, l'annulation des opérations réciproques entre la Caisse Régionale et les Caisses locales, et d'autre part, le stock d'impôts différés.

L'évolution des fonds propres consolidés tient compte d'une valorisation à la juste valeur de la SAS Rue de la Boétie déterminée sur la base d'une convention de liquidité en vigueur depuis le 19 mars 2009, qui a pour vocation de régir toute éventuelle cession.

Les Capitaux Propres : + 171,2 M€

- Intégration des comptes des caisses locales : + 165,3 M€
- Capital CR détenu par les Caisses Locales : - 55,8 M€
- Réserves : + 69,4 M€
- Ecart de réévaluation : - 7,1 M€

5. Le dispositif de ratio prudentiel

Le CRD

Selon le règlement 91.05, les établissements de crédit doivent présenter un ratio de solvabilité supérieur à 8 % (CRD : Capital Requirements Directive).

Au 30 juin 2012, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou satisfait à cette exigence avec un ratio de l'ordre de 17,3 %. Ce ratio est établi conformément aux nouveaux textes concernant la surveillance prudentielle Bâle 2.

A partir de 2012, l'exigence transitoire n'est plus applicable. Comparativement, avec cette exigence transitoire, notre ratio s'établirait à 14,8 % pour juin 2012

	juin 2012 <i>(estimé)</i>	Déc 2011	juin 2011
CRD	17,3 %	14,70 %	13,03 %

6. Le dispositif de contrôle interne

Dans le cadre des missions assignées au dispositif de contrôle interne :

- application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- performance financière et protection contre les risques de pertes,
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques,
- conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- prévention et détection des fraudes et erreurs,
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables,

le Comité de Contrôle Interne sous l'égide du Directeur Général assure le pilotage du dispositif, à travers la coordination des trois fonctions de contrôle, à savoir :

- le contrôle Périodique (Audit-Inspection),
- le Contrôle Permanent,
- le Contrôle de la Conformité.

Le Comité de Contrôle Interne s'est réuni trois fois au 1er semestre 2012. Le Comité d'audit et le Conseil d'Administration ont été informés les 05 et 20/04/2012 par le Responsable du Contrôle Permanent de l'activité et des résultats du contrôle interne.

a. Le contrôle permanent

Les contrôles permanents sont réalisés au sein des services / unités / directions / métiers, sur la base des manuels de procédures qui décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents. Ces contrôles portent notamment sur le respect des limites, de la politique "risque", des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, etc.

Le plan de contrôle est majoritairement décliné dans un seul outil (Scope) pour l'administration et le pilotage.

Il permet notamment de:

- coordonner le dispositif avec celui des risques opérationnels notamment en capitalisant sur la cartographie des ROP
- améliorer la mise en œuvre des actions correctrices et de leur suivi

Ce plan est revu périodiquement et il évolue notamment avec les préconisations issues des audits réalisés par le Contrôle périodique, des modifications de processus et des organisations.

b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité

Au 1er semestre 2012, le dispositif de prévention de la fraude externe s'est renforcé avec la mise en place d'un outil de vérification des pièces d'identité lors de l'entrée en relation avec nos clients. Par ailleurs le dispositif de contrôle permanent s'est enrichi d'un contrôle visant à évaluer la qualité des contrôles de conformité réglementaires effectués par des services tiers au sein de la Caisse régionale.

c. Le contrôle périodique

Les missions d'audit se déroulent dans le cadre d'un plan pluriannuel basé sur une cartographie des risques. Les investigations du premier semestre 2012 ont concerné aussi bien des Agences que des Services du siège et des filiales de la Caisse Régionale.

Le dispositif de suivi des préconisations émises par les missions s'appuie sur un outil informatique dédié et a été actionné au cours du semestre.

7. Les facteurs de risque

a. Le risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit résulte de l'incertitude quant à la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leurs obligations et que celle-ci représente une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

La Caisse Régionale applique les exigences réglementaires du Comité de la Réglementation Bancaire, les règles internes du groupe Crédit Agricole et les recommandations du Comité de Bâle.

▪ Exposition maximale

(en milliers d'euros)	30.06.2012	31.12.2011
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	9 719	7 469
Instruments dérivés de couverture	55 075	51 704
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	96 257	57 761
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	75 993	1 074
Prêts et créances sur la clientèle	8 243 762	8 063 860
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	253 441	230 760
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciations)	8 734 247	8 412 628
Engagements de financement donnés	1 352 207	1 326 119
Engagements de garantie financière donnés	227 065	200 239
Provisions - Engagements par signature	-321	-355
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	1 578 951	1 526 003
TOTAL EXPOSITION NETTE	10 313 198	9 938 631

▪ Principales évolutions en terme d'objectifs et de politique :

Le Conseil d'Administration définit la politique de maîtrise du risque de crédit et les règles acceptables pour la Caisse Régionale Touraine Poitou.

Un suivi spécifique est dédié au déploiement du dispositif Bâle II et au rapprochement comptable des applicatifs.

Le respect de la mise en œuvre de la Politique Crédit et du bon fonctionnement du dispositif d'octroi et de surveillance des risques crédits entre dans le périmètre de contrôle de la Caisse Régionale. Ce dispositif de contrôle est directement rattaché au Directeur Général.

▪ Instances Gestionnaires :

Les comités des risques

Sous la responsabilité du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, ces comités sont composés des Directeurs de Marché, du Directeur Finances et Risques, des chefs de service Financement, Contentieux et Contrôle Permanent.

Les Comités des risques examinent l'évolution des risques de la Caisse Régionale, prennent en charge la revue de portefeuille des dossiers risqués, avec éventuelle décision de passage en CDL et de provisionnement. Ils intègrent l'analyse des données Bâle II : validation des entrées en défaut à dire d'expert, dégradations de cotation, notation des clients par les outils nationaux. Ils

définissent aussi des évolutions de procédures nécessaires à une amélioration de la maîtrise des risques.

Le recouvrement amiable

A partir de la connaissance d'un incident, le recouvrement amiable, rythmé par des délais prédéfinis est pris en charge par le réseau des Agences de proximité ou les Agences Entreprises.

En fonction d'un système général approuvé par le Bureau du Conseil, la Direction Générale définit une procédure adaptée à chaque marché et la met en œuvre.

La Direction Finances et Risques est associée au recouvrement de toutes créances supérieures à 750 € dès lors que le retard est supérieur à 51 jours, excepté :

- s'il y a plan d'apurement contractualisé par toute forme d'écrit et dont les échéances sont respectées,
- si le comité des risques en décide autrement à partir d'un dossier argumenté
- lorsque, dans le cadre d'un projet immobilier, la Direction des Marchés Spécialisés propose un plan de régularisation approuvé par le Bureau du Conseil.

▪ **Mesures de risques Globales : critères « Bâle2 »**

	Situation à Juin 2012				en millions d'euros	
	EAD	% EAD	EL	% EL	RWA	RWA/EAD en %
RETAIL (Banque de Détail)						
Créances saines	7 043 M€	97%	27 M€	15%	1 229 M€	17%
Créances en défaut	221 M€	3%	151 M€	85%		
Total Retail	7 264 M€		178 M€		1 229 M€	17%
CORPORATE (Grande Clientèle)						
Créances saines	2 201 M€	97%	17 M€	39%	1 158 M€	53%
Créances en défaut	67 M€	3%	26 M€	61%		
Total Corporate	2 268 M€		43 M€		1 158 M€	51%

Créances saines	9 244 M€	97%	44 M€	20%	2 387 M€	26%
Créances en défaut	288 M€	3%	177 M€	80%	0 M€	
Total Bâle2	9 532 M€	100%	221 M€	100%	2 387 M€	25%

Source Arcade V4

EAD : Exposition au moment du défaut

EL : Montant de la perte attendue (Expected Loss)

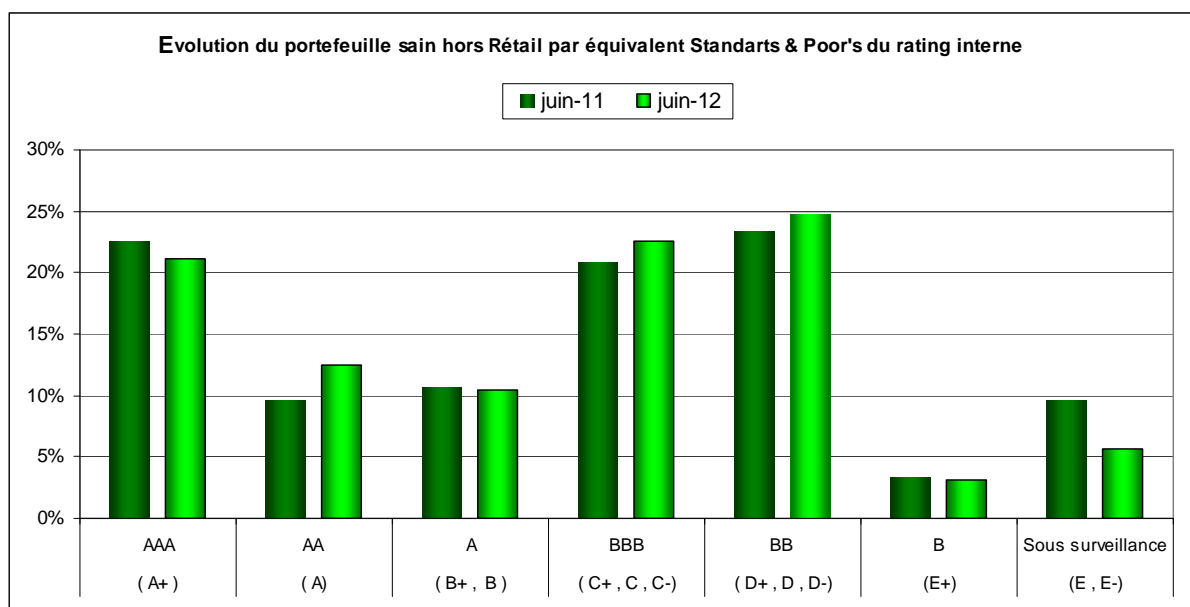
▪ **Réduction du risque de crédit : garanties reçues et sûretés**

Conformément au principe mise en œuvre par le groupe Crédit Agricole dans le cadre de la réglementation Bâle 2, la Caisse Régionale prend en compte les sûretés réelles ou personnelles en tant que technique de réduction du risque. La Caisse Régionale valorise ces garanties conformément aux règles en vigueur dans le groupe.

▪ **Analyse des encours par notation interne**

La politique de notation interne couvre 99 % de l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, banques et institution financière, Administrations et Collectivités publiques).

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après correspond aux engagements accordés à ses clients sains hors banque de détail.
La répartition par rating présentée en équivalent notation Standard & Poor's est la suivante :



Commentaires sur évolution:

Légère progression des encours sur les notations « AA » due aux encours Coll Pub. et sur les notations « BBB et BB » due aux encours Entreprises
Diminution depuis le début de l'année 2012 de la notation « sous surveillance »

▪ **Politique de dépréciation et couverture des risques**

La constitution de provisions pour risque de contrepartie est déterminée sur la base d'un examen individuel des créances (provisions pour créances douteuses).
La Caisse Régionale se doit de constituer des provisions à hauteur des pertes probables relatives à des créances non dépréciées sur base individuelle.

Les différents types de provisions sont les suivants :

- Provisions sur créances douteuses
Provisions individualisées portant sur des créances comptables identifiées comme douteuses.
- Provisions sur créances non douteuses
Provisions collectives portant sur des créances sensibles, calculées à partir des modèles Bâle II ou portant sur des secteurs sensibles (provisions sectorielles ou filières).

Segment GR (Marché Bâle II)	Encours Bruts	Dont encours douteux Non compromis	Dont encours douteux compromis	Dépréciations	Taux de couverture encours dépréciés
Banque de Détail	6 666	62	122	115	63%
Grande Clientèle	1 773	20	32	42	80%
TOTAL	8 438	82	154	157	66%

Sources : Arcade V4 en millions d'€uros

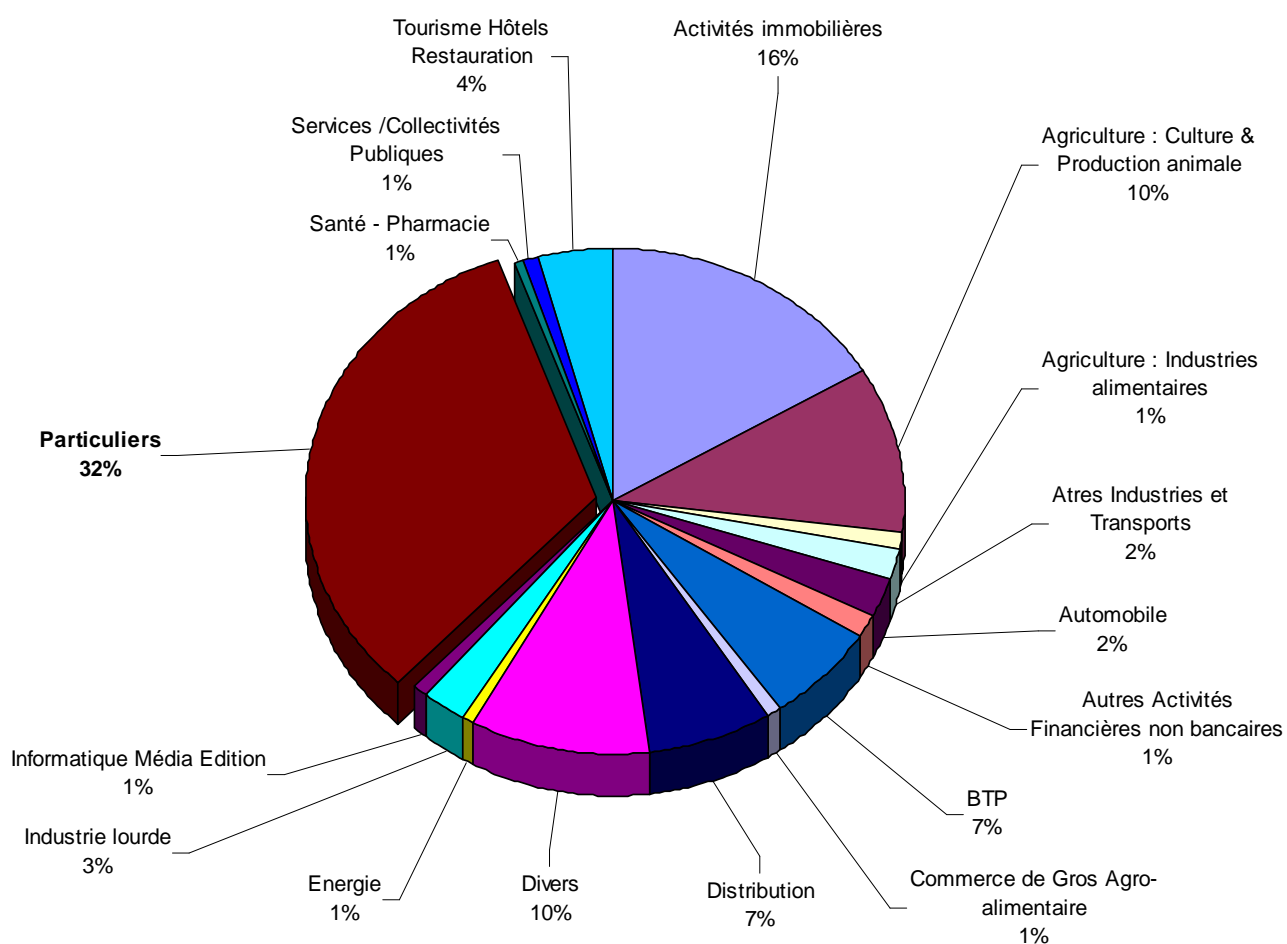
▪ Provisions sur créances non douteuses

(en millions d'Euros)	Juin-12	Déc-11	Juin-11	Dotation 2012
Provisions collectives & Bâle II	73,4	70,6	68,7	2,80
Provisions filières	18,0	18,0	18,8	0
Total	91,4	88,6	87,5	2,80

Ces provisions concernent, d'une part, certaines filières économiques spécifiques (agricoles ou professionnels de l'immobilier) et d'autre part, des dotations basées sur les modèles de notation Bâle II de la banque de détail et des entreprises.

▪ Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

Ventilation des encours Bâle II et impact EL (perte attendue) situation au 30/06/2012



▪ Coût du risque

Le coût du risque diminue en juin 2012 par rapport à juin 2011 suite à un réajustement du niveau de provisionnement des créances affectées et collectives.

Détail	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Créances douteuses	7 358	23 272	18 326
Risques sur encours crédit	2 858	9 440	8 437
Autres risques et charges	361	- 182	-152
Provisions titres douteux	0	0	0
Autres éléments actif circulant	0	0	0
Total coût du risque	10 577	32 530	26 611

b. Le risque de contrepartie sur titres et dérivés

Le risque de contrepartie est le risque qu'une contrepartie soit dans l'impossibilité d'honorer une obligation envers la Caisse régionale. Il concerne l'ensemble des opérations hors Groupe Crédit Agricole sur titres et instruments financiers. Il est causé par la défaillance de l'émetteur (achats de titres) ou du cocontractant (opération de hors bilan) et pour les OPCVM par celle du dépositaire, du promoteur ou d'une signature du fonds. Les risques de contrepartie concernent :

i. Objectifs et politique

Selon le support d'investissement (Titres obligataires, OPCVM...) le risque de contrepartie est d'intensité différente.

De même l'intention de gestion et le classement comptable ont une influence sur ce risque de contrepartie et sa gestion.

▪ OPCVM

Le Comité Financier valide les éventuelles souscriptions de nouveaux OPCVM selon les critères de contrepartie suivantes :

- Limite sur note CAsa des contreparties
- Limite en volume d'OPCVM hors groupe (en valeur comptable des Titres de placement)
- Limite de contreparties sur l'allocation géographique des OPCVM actions (Europe, USA, Japon et Asie, autres)

▪ Autres Titres

Les limites sur les contreparties hors OPCVM sont définies en fonction des critères suivants:

- Limite générale en M€ :
 - Par émetteur
 - Par ligne
- Allocation par notation externe
- Concentration maximale sur un secteur d'activité
- Allocation GEOGRAPHIQUE des émetteurs en % de leur valeur comptable
- Titres hors groupe (valeur comptable du portefeuille de titres d'investissement)

ii. Ventilation des contreparties (bancaire/ corpo/ souverains) en titres de placements et titres d'investissement hors groupe

RISQUE DE CONTREPARTIE sur Placements de Fonds Propres
30/06/2012

M€	GROUPE CA	Autres BANQUES	CORPORATE	SOUVERAIN	Total
Obligations & BMTN & Cap Invest	120,3	111,7	63,8	38,4	334,1
France	120,3	66,2	54,5	38,4	159,1
Grèce	néant	néant			0,0
Irlande					
Portugal					
Italie		2,1	2,1		4,2
Espagne		4,2			4,2
<i>GB, D, NL, Suisse et USA</i>		39,2	7,2		46,4
OPCVM	16,9	10,0			27,0
Placements en blanc à CASA	190,0				190,0
Total	327,2	121,7	63,8	38,4	551,1

c. Le risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

Exposition au risque :

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La Caisse Régionale ne détient pas de Trading book et son Banking book est constitué de titres de participation, de titres d'investissement et de titres de placement.

Concernant les titres de participation, la juste valeur par fonds propres est de 453,2 M€, les moins values latentes s'élèvent à 8,0 M€.

La juste valeur par fonds propres sur les titres de placement est de 115,0 M€, les plus-values latentes s'élèvent à 5,5 M€ (valeur brute avant impôt différé).

Globalement la Caisse Régionale vise à maîtriser son risque de marché par le respect des limites qu'elle s'est fixée.

L'encadrement des risques de marchés de la Caisse Régionale repose sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarii de stress et les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques).

La Value at Risk (VaR)

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la Caisse régionale, conformément aux standards du groupe, retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Actuellement, la méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique (outil développé par la recherche d'Amundi).

Exposition par facteur de risque :

<i>En M€</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Monétaire	21,1	1	1,1
Monétaire dynamique	0,0	0	0,0
Obligations	43,2	28,1	20,1
Convertible	0,0	0,0	0,0
Actions (y compris FCPR)	42,2	37	55,4
Gestion alternative	1,9	3,9	8,0
Total du portefeuille de placement (juste valeur)	108,4	70	84,6

VaR	6,3	3,9	6,3
------------	-----	-----	-----

Les stress scénarii

La Caisse Régionale calcule également une sensibilité par facteur de risque qui se mesure au travers du scénario stress utilisé par le Groupe (Actions et fonds de capital risque : -35% ; Alternatif : -10% ; Monétaire dynamique : - 2,5% ; Taux : +250 bps). Ces taux sont appliqués depuis le 31/12/2010 afin notamment de prendre en compte les variations des paramètres de marchés survenues lors des crises récentes (subprime / faillite de Lehman / dettes souveraines).

Ce scénario complète la mesure en VaR, qui ne permet pas d'appréhender de façon satisfaisante l'impact de conditions extrêmes de marchés compte tenu de la composition du portefeuille essentiellement composé de titres d'investissement.

	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2011
Perte potentielle (selon scénario stress)	16,0M€ (*)	14,0M€	19,4 M€ (*)

Ce scénario stress au 30 juin 2012 indiquait une perte potentielle de 16 M€.

(*) La variation de 3,4M€ entre le 30 juin 2011 et le 30 juin 2012 s'explique par la répartition de notre portefeuille avec des encours sur des poches moins risquées. A titre d'exemple 21M€ en monétaire au 30/06/2012 pour 1 M€ au 30/06/2011, et 42,2M€ sur la poche action en 2012 pour 55,4 M€ en 2011.

Les indicateurs complémentaires :

La Caisse Régionale gère également sur son portefeuille de titres comptabilisés en juste valeur un dispositif d'alerte pour encadrer le risque.

Les seuils d'alerte validés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Alerte de perte globale 1% maxi des fonds propres (soit 11,8 M€ en 2012).
- Alerte par facteur de risque :
 - Perte maxi 0.5% des fonds propres (soit 5,9 M€ en 2011) sur les classes d'actifs obligataires et alternatifs ;
 - Perte maxi 0.5% des fonds propres (soit 5,9 M€ en 2011) sur les classes d'actifs actions et diversifiés.

Aucune alerte n'a été déclenchée durant le premier semestre 2012.

d. Le risque de taux

L'analyse du risque de taux mesure l'impact sur le PNB de la caisse régionale d'une variation de taux. Les Gaps mis en évidence par l'analyse résultent d'un déséquilibre quant à la nature de taux ou l'échéancier entre l'actif et le passif.

Evolution de la gestion du risque de taux :

- Les hypothèses de remboursements anticipés sur les crédits habitat ont été revues à la baisse afin de refléter au mieux la situation réellement constatée :

	2012	2013	2014 et +
Hypothèses locales CATP	5.50 %	4.00 %	4.00 %

- Le Risque de Taux est calculé mensuellement et un reporting en est transmis aux membres du Comité Financier.

Analyse à fin mars 2012 :

Sur la dernière analyse disponible à fin mars 2012, nous constatons que :

- Le gap synthétique (taux fixe + Inflation) traduit un excédent d'actifs TF (risque à la hausse des taux) de l'année 1 à hauteur de 518 M€. Sur les autres années, le risque est relativement faible voire nul puisque le gap oscille entre - 99 M€ et + 85 M€.
- Par rapport au trimestre précédent l'excédent d'actif TF de l'année 1 a augmenté de 202 M€ sous l'effet de une activité importante sur les crédits ainsi que des opérations de transformation.
- La CR est exposée favorablement à la situation de taux actuelle grâce à une position transformatrice mesurée qui lui permet de générer du PNB financier tout en restant relativement protégée contre une hausse des taux. Le Comité Financier a décidé de ne pas réduire cette exposition.

e. Le risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse Régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois.

iii. Objectifs et politique

La politique de gestion de la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès :

- de Crédit Agricole S.A.. La Caisse Régionale a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA sous plusieurs formes : compte courant de trésorerie, emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), avances globales (dans la limite de 50% des prêts MLT).
- du marché interbancaire. La Caisse Régionale émet depuis 2010 des titres de créances négociables sur le marché interbancaire (conformément à son programme d'émission déposé auprès de la Banque de France).

iv. Gestion du risque de liquidité

Les normes du système de gestion et d'encadrement du risque de liquidité du Groupe Crédit Agricole sont définies dans une convention entre CAsa et chaque entité du groupe, qui définit les principes, règles et recommandations

Elles prévoient :

- Un encadrement du risque de liquidité court terme en rapport avec une capacité de résistance à 3 scénarios de crise (systémique, idiosyncratique c'est-à-dire spécifique à l'établissement et global).
Cet encadrement s'exprime au travers d'une limite sur le volume du refinancement court terme et d'une limite sur sa structure en terme de durée minimale ;
- Un encadrement du risque de liquidité long terme avec une limite :
 - sur la concentration de l'échéancier du refinancement long terme
 - et une limite sur le risque de transformation exprimée sous forme d'une limite de sensibilité du PNB au risque de variation de prix de la liquidité long terme ;
- Un encadrement des modalités de replacements auprès de Crédit Agricole S.A. ;
- Des principes d'organisation et de gouvernance.

Dans l'attente de l'homologation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, les Caisses régionales restent soumises au sens de la réglementation bancaire au respect de l'approche standard du risque de liquidité au travers du coefficient de liquidité dont les modalités de calcul ont été amendées par l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 et sont entrées en vigueur en juin 2010.

La situation de liquidité de la Caisse Régionale a fait l'objet en 2012 de présentations régulières en Comité Financier ainsi qu'au Conseil d'Administration.

v. Coefficient réglementaire de liquidité

La limite réglementaire du coefficient de liquidité à un mois est de 100 %.

En juin 2010, l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 a imposé un nouveau calcul du coefficient de liquidité plus contraignant pour les Caisses Régionales.

A cette occasion, CAsa a augmenté les possibilités d'accords de refinancement des Caisses Régionales. La Caisse Régionale Touraine Poitou bénéficie d'un accord de refinancement au 30 juin 2011 à hauteur de 703 M€ lui permettant de réduire ses besoins d'emprunts monétaires et donc d'optimiser la gestion de son ratio.

Au 30 juin 2012, le ratio de liquidité CT s'établit à 129 % contre 146 % au 31/12/2011.

COEFFICIENT DE LIQUIDITE	<i>juin</i> 2012	<i>mai</i> 2012	<i>avr</i> 2012	<i>mars</i> 2012	<i>fév</i> 2012	<i>janv</i> 2012	<i>déc</i> 2010	<i>juin</i> 2010
	129%	122%	107%	113%	102%	132%	137%	146%

vi. Suivi de la liquidité Court Terme

➤ Principe :

Le calibrage de la limite CT est défini de façon à permettre à chaque entité du groupe de résister à un environnement de liquidité très dégradé (stress-scénarios) sur une période allant jusqu'à une année. Cette résistance est mesurée en projetant sur l'horizon d'une année les sorties et les entrées ou réserves de « cash » prévues :

- la composante « entrée de cash » intègre principalement les actifs mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE), les actifs cessibles des portefeuilles titres et la part des refinancements qui sont considérés comme pouvant être renouvelés dans une situation de stress.

- la composante « sortie de cash » intègre principalement les refinancements de marché CT et MLT arrivant à échéance dans l'année ainsi que les besoins de refinancements additionnels nécessaires à l'activité commerciale.

La limite globale de liquidité CT est revue deux fois par an.

Cette limite CT correspond au montant maximum de refinancement devant être constaté en fin de mois « normal » en matière de saisonnalité de solde des dépôts à vue.

La centralisation de ces informations est réalisée via l'utilitaire PELICAN chaque mois.

➤ **Contrainte sur les maturités des refinancements court terme :**

La structure du refinancement court terme ne doit pas être concentrée sur les échéances les plus courtes. Dans ce but le système d'encadrement de la liquidité impose une structure minimale sur l'utilisation de la limite CT.

Le dépassement de la limite CT entraîne une alerte et une éventuelle facturation de liquidité au coût équivalent à celle du déficit moyen terme.

➤ **Suivi de la consommation CATP :**

La Caisse Régionale a mis en place un outil de prévision de la trésorerie au jour le jour.

Il lui permet d'adapter le profil de son refinancement en fonction :

- des capacités de tirage sur son compte courant de trésorerie à Casa,
- du profil de son endettement CT
- des prévisions de sa limite CT

La Caisse Régionale a recherché à la fois à :

- optimiser la consommation de sa limite d'endettement à court terme afin de profiter des niveaux bas des taux à court terme
- sécuriser la gestion de trésorerie en anticipant ses besoins.

<i>Fin de mois</i>	juin-2012	mai-2012	avr.-2012	mars-2012	févr.-2012	janv.-2012	déc.-2011	juin-2011
Limite CT	846	846	846	846	901	901	901	848
Consommation	711	708	604	659	531	500	464	652
<i>% de Consom.</i>	84 %	84 %	71 %	78 %	59 %	56 %	51 %	80 %
<i>Disponible</i>	135	138	242	187	370	401	437	196

vii. Suivi de la liquidité Moyen et Long Terme

La volonté de CAsa est d'ajuster le profil de refinancement moyen long terme de sorte à garantir durablement la couverture des besoins en liquidité MLT, avec prise en compte de la capacité d'accès au marché (risque de concentration) et de l'impact de variation des spreads (risque de prix ou de transformation).

➤ **Maîtrise des concentrations d'échéances**

Le risque de concentration d'échéances (risque d'illiquidité à MLT) est le risque de ne pas pouvoir lever sur les marchés le montant nécessaire au renouvellement des refinancements ou de lever à de mauvaises conditions.

Il s'agit de maîtriser un risque d'illiquidité à moyen terme.

- *Limite :*

Compte tenu des besoins du Groupe et de ses capacités de refinancement sur le marché, le Groupe se refinance actuellement à 5 ans. Cette durée a été traduite en une limite de tombées de dettes à long et moyen terme à 5% des encours de crédits par an, soit 2,5% par semestre voire moins sur les périodes les plus stressées.

- *Mesure :*

Au 30/06/2012, la Caisse Régionale respecte l'ensemble des limites de concentrations.

➤ **Maîtrise du risque de prix (risque de transformation)**

Le risque de transformation en liquidité est le risque d'une hausse du prix (« spread ») de la liquidité sur le PNB d'une banque.

L'objectif est de mesurer l'exposition d'une banque par rapport à une hausse du prix (« spread ») de la liquidité ayant un impact sur son PNB. Ceci revient à mesurer le gap de liquidité à moyen et long terme.

- *Limite :*

Le choc appliqué à l'impasse long terme nette correspond à la différence entre le niveau des spreads de liquidité constatés à la date de calcul et des spreads de liquidité constatés en 2008.

CASA, en tant qu'organe central, recommande de limiter ce risque à 7,5 % du PNB. Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale a validé le niveau de cette limite.

- *Mesure :*

Au 30/06/2012, la Caisse Régionale respecte sur l'ensemble des maturités la limite de prix établit à 7,50 % de son PNB.

f. Les risques opérationnels

Conformément à la réglementation Bâle II, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou a instauré un dispositif de maîtrise des risques opérationnels.

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : Le responsable des risques opérationnels de la Caisse Régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse Régionale. Il rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité trimestriel dédié et dont la présidence est assurée par la Direction Générale. Le comité d'audit et l'organe délibérant sont informés semestriellement sur l'évolution du coût du risque et des évènements marquants du dispositif.

➤ **Collecte des incidents et conséquences financières**

▪ **Principaux risques collectés :**

Ils portent principalement sur :

- le domaine Crédit
- le domaine des Moyens de paiement qui est néanmoins en baisse sur les fraudes monétiques.
- Le domaine Moyens Généraux pour les dégâts en agences liés aux conditions climatiques de la période.

▪ **Risques graves :**

Les incidents d'un coût > 50 K€ (hors risque frontière crédit) doivent faire l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il s'agit d'incidents graves à remonter immédiatement via une fiche d'alerte :

- 9 incidents ont fait l'objet d'une analyse au cours du semestre sans déclencher d'alerte.
- 1 incident marquant > 150 K€ a été provisionné sur un risque frontière crédit
- 1 incident de type « défaut de conseil sur crédit » en perte provisoire de 712 K€

➤ **Analyse des Scénarii majeurs :**

La campagne de révision 2012 a démarré le 1er mai et le premier jalon des livrables a été envoyé à CA.sa le 1er juin : périmètre d'analyse et fiches des scénarii écartés.

Le prochain jalon sera la remontée de l'ensemble des fiches pour le 3 septembre. Le périmètre d'analyse validé pour 2012 concerne 13 scénarii. Les 5 scénarii exclus ont été justifiés.

Le support de contrôle interne mis en place dans SCOPE en 2010 sur la déclaration des risques opérationnels (exhaustivité et mise à jour des incidents) est fourni chaque trimestre par le Manager des Risques Opérationnels.

8. Les certificats coopératifs d'investissement

a. L'évolution du nombre de titre

Au 1er janvier 2012, le capital de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou est composé, entre autres, de 1 221 556 Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI).

Le nombre de CCI à fin juin 2012 est toujours de 1 221 556 car :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2012 n'a pas offert la possibilité à chaque titulaire de Certificats Coopératifs d'Investissements d'opter pour le paiement du dividende en CCI.
- La Caisse Régionale n'a pas annulé de CCI au cours du premier semestre 2012.

b. La valeur boursière

Après la baisse de 18,71 % enregistrée en 2011, le cours du CCI a enregistré au 1^{er} semestre 2012 une baisse de 13,36 % pour s'établir à 37,60 euros à fin juin.

Le volume annuel des transactions (de juillet 2011 à juin 2012) a été de 147 635 titres échangés soit, en moyenne, 577 titres par séance. Sur le cours de clôture de 37,60 euros, la capitalisation boursière du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CCI, CCA et parts sociales compris) s'établit à 243 millions d'euros, soit 3,70 fois le résultat 2011.

c. Le rendement du titre

Au titre de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale a validé le règlement d'un dividende de 3,10 euros. Cette rémunération assure aux CCI un rendement net de 7.1 % sur le cours au 31/12/2011. Le bénéfice net par titre est de 10,16 euros au lieu de 9,95 euros en 2010.

La distribution du dividende a été réalisée le 16 mai 2012.

d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou

L'Assemblée générale du 29 mars 2012 a validé la reconduction du programme de rachat sur ses propres CCI.

Il est destiné à permettre à la Caisse Régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses CCI en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Caisse Régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- d'assurer l'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI
- de procéder à l'annulation des CCI acquis.

	OBJECTIF ANIMATION	OBJECTIF ANNULATION	Cumul
Nbre de CCI détenus au 31/12/2011	17 083	7 128	24 211
Nbre de CCI acquis en 2012	5 226	8 062	13 288
Cours moyen des titres acquis en 2012	43.30 €	43.23 €	43.26 €
Nbre de CCI vendus en 2012	4 352		4 352
Cours moyen des titres vendus en 2012	45.40 €		45.40 €
Nbre de CCI annulés en 2012		0	0,00 €
Nbre de CCI détenus au 30/06/2012	17 957	15 190	33 147
Cours moyen des titres détenus au 30/06/2012	49.80 €	43.15 €	46.75 €
Valeur comptable des CCI détenus au 30/06/2012	894 186.05 €	655 524.24 €	1 549 710.29 €
Pourcentage de détention au 30/06/2012	1,5%	1.2%	2.7%

9. Les perspectives

Avec plus de 1.500 salariés et 870 administrateurs la Caisse Régionale accompagne au quotidien les clients dans une relation de proximité. Son ratio de solvabilité supérieur de moitié aux exigences réglementaires, garantit sa solidité.

Le plan d'entreprise présenté en mars 2012 est entré dans sa phase opérationnelle et le potentiel commercial de la Caisse Régionale a été élargi par l'ouverture d'une nouvelle agence sur Tours, le renforcement des équipes de gestion de patrimoine et le lancement d'une agence sur internet. Dans le même temps, les travaux ont commencé pour la construction d'un nouveau siège social sur le site existant de Poitiers ; ils font majoritairement appel à des entreprises locales.

Ces investissements qui traduisent la confiance de la Caisse Régionale dans ses perspectives de développement, sont rendus possibles par une solidité financière renforcée. A fin juin 2012 les capitaux propres consolidés s'élèvent à 1,3 milliard d'euros ; ils ont progressé de 70 millions en un an (+ 5,5%).

Comptes consolidés intermédiaires résumés

1. Compte de résultat

<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Intérêts et produits assimilés	3.1 200 817	385 187	189 546
Intérêts et charges assimilées	3.1 -117 528	-220 004	-104 168
Commissions (produits)	3.2 74 407	152 380	77 458
Commissions (charges)	3.2 -8 066	-18 257	-9 364
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3 -571	-2 718	-49
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4 -4 589	15 817	14 259
Produits des autres activités	3.5 1 757	2 384	1 770
Charges des autres activités	3.5 -1 506	-3 960	-2 581
PRODUIT NET BANCAIRE	144 721	310 829	166 871
Charges générales d'exploitation	3.6 -78 923	-157 312	-78 131
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7 -2 944	-6 393	-3 180
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	62 854	147 124	85 560
Coût du risque	3.8 -10 577	-32 529	-26 612
RESULTAT D'EXPLOITATION	52 277	114 595	58 948
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9 85	529	-84
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPOT	52 362	115 124	58 864
Impôts sur les bénéfices	3.10 -18 121	-38 472	-18 332
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET	34 241	76 652	40 532
Intérêts minoritaires			
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	34 241	76 652	40 532

2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Ecarts de conversion				
Actifs disponibles à la vente		4 448	(7 998)	625
Instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		4 448	(7 998)	625
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	4 448	(7 998)	625
Résultat net part du groupe		34 241	76 652	40 532
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		38 689	68 654	41 157
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		38 689	68 654	41 157

(1) Les montants sont présentés net d'impôts.

3. Bilan actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
Caisse, banques centrales		42 709	44 171
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	9 719	7 469
Instruments dérivés de couverture		55 075	51 704
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	568 254	529 355
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	1 840 140	1 169 324
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	8 243 762	8 063 860
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		22 410	9 754
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		253 441	230 760
Actifs d'impôts courants et différés		52 471	44 129
Comptes de régularisation et actifs divers		167 980	186 278
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.8	43 449	44 863
Immobilisations incorporelles	5.8	61	81
Ecarts d'acquisition			
TOTAL DE L'ACTIF		11 299 471	10 381 748

4. Bilan passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	17 555	15 545
Instruments dérivés de couverture		86 665	67 645
Dettes envers les établissements de crédit	5.5	6 213 406	5 783 412
Dettes envers la clientèle	5.5	2 668 339	2 534 005
Dettes représentées par un titre	5.6	763 457	487 289
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts courants et différés		20 662	
Comptes de régularisation et passifs divers		163 940	174 713
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.9	31 140	25 641
Dettes subordonnées			
TOTAL DETTES		9 965 164	9 088 250
CAPITAUX PROPRES		1 334 307	1 293 498
Capitaux propres - part du Groupe		1 334 307	1 293 498
Capital et réserves liées		400 516	385 512
Réserves consolidées		906 687	842 919
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-7 137	-11 585
Résultat de l'exercice		34 241	76 652
Intérêts minoritaires			
TOTAL DU PASSIF		11 299 471	10 381 748

5. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2011	171 366	204 147		855 610	-3 587		1 227 536		1 227 536
Augmentation de capital	8 128						8 128		8 128
Variation des titres auto détenus	-536						-536		-536
Dividendes versés au 1er semestre 2011				-12 431			-12 431		-12 431
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	7 592	0	0	-12 431	0	0	-4 839	0	-4 839
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	625	0	625	0	625
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2011				0		40 532	40 532		40 532
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2011	178 958	204 147	0	843 179	-2 962	40 532	1 263 854	0	1 263 854
Augmentation de capital (Parts Sociales des Caisses Locales)	2 799	-906		-260			1 633		1 633
Variation des titres auto détenus (Rachat de CCI)	514			0			514		514
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	3 313	-906	0	-260	0	0	2 147	0	2 147
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-8 623	0	-8 623	0	-8 623
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 2ème semestre 2011				0		36 120	36 120		36 120
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2011	182 271	203 241	0	842 919	-11 585	76 652	1 293 498	0	1 293 498
Affectation du résultat 2011				76 652		-76 652	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2012	182 271	203 241	0	919 571	-11 585	0	1 293 498	0	1 293 498
Augmentation de capital	15 356						15 356		15 356
Variation des titres auto détenus	-352						-352		-352
Dividendes versés au 1er semestre 2012				-12 903			-12 903		-12 903
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	15 004	0	0	-12 903	0	0	2 101	0	2 101
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	4 448	0	4 448	0	4 448
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2012				0		34 241	34 241		34 241
Autres variations				19			19		19
Capitaux propres au 30 juin 2012	197 275	203 241	0	906 687	-7 137	34 241	1 334 307	0	1 334 307

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

6. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	1er semestre 2012	1er semestre 2011	31/12/2011
Résultat avant impôts	52 362	58 864	115 124
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2 943	3 180	6 393
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	18 913	26 622	34 343
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-85	182	-431
Résultat net des activités de financement			
Autres mouvements	-3 418	-1 643	1 187
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	18 353	28 341	41 492
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-242 504	129 016	-27 997
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-58 559	-297 423	-145 256
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	218 265	250 303	206 584
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	7 198	-6 647	-33 052
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-4 818	-41 193	-70 853
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-80 418	34 056	-70 574
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-9 703	121 261	86 042
Flux liés aux participations (1)	245	-3 395	-4 642
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 424	-1 097	-3 904
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-1 179	-4 492	-8 546
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	2 489	-4 348	-2 692
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement			0
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	2 489	-4 348	-2 692
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-8 393	112 421	74 804
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	36 998	-37 806	-37 806
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	44 128	46 327	46 327
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-7 130	-84 133	-84 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	28 605	74 615	36 998
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	42 693	33 354	44 128
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-14 088	41 261	-7 130
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-8 393	112 421	74 804

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2012, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou s'élève à + 245 K€, portant sur les opérations suivantes :

- SERGIES = + 265 K€
- Parts sociales CR détenues par les Caisses Locales = - 20 K€

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou et ses Caisses Locales aux actionnaires et sociétaires, à hauteur de - 12.903 K€ pour le premier semestre 2012 et l'augmentation de capital des Caisses Locales + 15.392 K€.

7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou au 30 juin 2012 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2012. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IFRS 7, informations complémentaires à donner sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 UE n° 1205/2011	1 ^{er} janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} janvier 2013

La Caisse régionale de la Touraine et du Poitou n'attend pas de d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

En effet :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux, la distinction recyclable/non recyclable.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (facultative dans la version actuelle d'IAS 19).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

8. Périmètre de consolidation – parties liées

Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2012

Il n'y a pas de société entrée dans le périmètre soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit du fait d'un franchissement du seuil de signification.

Il n'y a pas d'évolution concernant le passage de palier conduisant à une consolidation en direct.

✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2012

Il n'y a pas de sortie de périmètre par rapport au 31 décembre 2011.

✓ Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Néant.

✓ Les écarts d'acquisition

Néant.

✓ Parties liées

Néant.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er janvier au 30 juin 2012

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Angers et Paris-La Défense, le 27 juillet 2012

Les Commissaires aux Comptes

BECOUBE



S. BERTRAND

ERNST & YOUNG Audit



L. VALVERDE